

Attestation magasin pour conformité VTAE



Je soussigné (magasin)atteste que le vélo
(Marque).....(Modèle)(Année)..... n'a subi
aucune transformation qui pourrait augmenter sa puissance ou porter la vitesse d'assistance au-delà
des 25km/h réglementaire.

Ce VTAE dispose d'une programmation de circonférence de roue arrière de mm qui
correspond à la circonférence réelle de cette même roue (5% de marge d'erreur tolérée).

Fait à

Le :

Tampon du magasin

Joindre :

- Copie du diagnostic moteur (de moins de 3 mois) ou tout autre document attestant de la valeur de programmation de la circonférence de la roue arrière.